



# PROJET DE TRAVAUX SOUS MAÎTRISE D'OUVRAGE COMMUNALE ET SUBVENTION 2025

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX SOUS MAÎTRISE D'OUVRAGE COMMUNALE

RÉPONSE AVANT LE  
30 SEPTEMBRE 2024



**PRIORITÉ AUX LUMINAIRES SHP À REMPLACER EN TECHNOLOGIE LED**



**COUPON RÉPONSE À RETOURNER AVANT LE 30/09/2024**

À renvoyer par courriel à : [sandrine.blanchard@sdesm.fr](mailto:sandrine.blanchard@sdesm.fr)

Date de la demande : ..... / ..... / 2024

Commune de : .....

Nom de la personne à contacter : .....

Coordonnées téléphoniques : .....

Courriel : .....

### **MERCI DE JOINDRE :**

- Devis détaillé (voir au verso).
- Dossier de plans (extrait de plan 1/200<sup>ème</sup> ou plan de périmètre ou plan de situation).
- Délibération de demande de subvention.

Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la correspondance avec les «Référénts éclairage public» au sein des collectivités adhérentes (évaluation des travaux et des besoins) et le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou de mesures précontractuelles. Les données ne sont destinées qu'aux services du SDESM et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée d'un an. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter [eclairagepublic@sdesm.fr](mailto:eclairagepublic@sdesm.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.

**Les devis devront comprendre les informations suivantes (cases à cocher) :**



- Enfouissement éclairage public seul
- Rénovation de point(s) lumineux
- Rénovation d'armoire(s)
- Création de point(s) lumineux
- Rénovation de projecteurs
- Mise en conformité du réseau
- Mât(s) autonome(s)

**Les luminaires :**

- Quantitatif
- Marque et modèle
- Puissance et plages d'abaissement sauf coupure de nuit de luminaire
- Coffret de raccordement avec protection contre les surtensions (parafoudre en souterrain / varistance en aérien)
- Température de couleur des LED  $\leq 2700$  K
- Pour les lanternes de style sans vasque et avec dispositif antichute

**Les armoires :**

- Enveloppe métallique avec serrure type Deny 85
- Horloge astronomique radio-synchronisée avec antenne GPS
- Certificat de conformité électrique
- Consuel si création de comptage

**Les documents annexés :**

- Plan de situation du périmètre des travaux
- Listing des numéros des points lumineux remplacés
- PV de l'entreprise de maintenance à joindre avec la facture

**Ces éléments essentiels et connus des entreprises  
permettent la pérennité de vos installations.**

